

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Conformément à son mandat et en application de la loi N°0034 du 10 septembre 2015 instituant le Mécanisme National de Prévention de la Torture, le Mécanisme a effectué une visite inopinée le mardi 22 AOUT 2017 dans les locaux de la Direction Générale de la Sûreté Nationale notamment à la Direction de la lutte contre la Criminalité Economique et Financière.

A l'issue de cette visite, les membres du MNP ont rencontré l'ex sénateur Mohamed Ould Ghadde et Moctar Ould Hamdi comptable de l'ambassade de Mauritanie à Paris.

Le Mécanisme s'est assuré au cours de ses entretiens privés hors toute présence policière avec chacun des deux gardés à vue, qu'ils n'ont subi ni torture physique ni mauvais traitement et sont détenus dans des conditions satisfaisantes.

L'ex sénateur Mohamed Ould Ghadde se plaint de la privation de visite familiale.

Les membres du Mécanisme ont posé cette doléance au commissaire en charge du dossier qui promet d'y faire suite favorable.

Nouakchott le 23 AOUT 2017

Le Mécanisme National de Prévention de la Torture.